

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** ExperTemp™ (All Shades)
- **Code du produit:** SDS 336-001.09R01, 6340, 6341, 6344, 6347
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Fabriqué par Kettenbach GmbH & Co. KG pour :
Ultradent Products Inc.
505 W. Ultradent Drive (10200 S)
South Jordan, UT 84095-3942
USA
onlineordersupport@ultradent.com
(800) 552-5512
- **Responsable CE**
Ultradent Products GmbH
Am Westhover Berg 30
51149 Cologne Allemagne
Courriel : infoDE@ultradent.com
Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0
- **Service chargé des renseignements:** Customer Service
- **Numéro d'appel d'urgence**
CHEMTREC (NORTH AMERICA) : +1 (800) 424-9300
(INTERNATIONAL) : +(703) 527-3887

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 1 H372-H373 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/ Inhalation.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** GHS07, GHS08

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: ExperTemp™ (All Shades)

(suite de la page 1)

· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl
cristobalite

1,12-Dodecanediol diméthacrylate

· **Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H372-H373 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

· **Mélanges**· **Description:** Préparation de méthacrylates multifonctionnels, de charges et d'additifs· **Composants dangereux:**

CAS: 14464-46-1	cristobalite	30-<60%
EINECS: 238-455-4	☠ STOT RE 1, H372	
CAS: 72869-86-4	bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-	15-<40%
EINECS: 276-957-5	diazahexadécane-1,16-diyl	
	⚠ Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 72829-09-5	1,12-Dodecanediol diméthacrylate	3-<7%
	⚠ Skin Sens. 1B, H317	
CAS: 68909-20-6	silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la	1-<5%
EINECS: 272-697-1	silice	
	☠ STOT RE 2, H373, EUH066	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des mesures de premiers secours**· **Remarques générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité).

· **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: *ExperTemp™ (All Shades)*

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières écartées.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche
Ne pas faire vomir.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Premiers secours, décontamination, traitement des symptômes

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Tous les agents extincteurs courants conviennent.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucune connue
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Portez un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.
- **Autres indications** Éliminer les gaz, vapeurs et brouillards à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser des équipements de protection individuelle.
- **Pour les non-secouristes** Ne pas inhaler les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
- **Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas laisser le produit s'écouler dans les eaux de surface ou les égouts.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Porter un équipement de protection individuelle (voir section 8).
À conserver à l'abri de la chaleur, des flammes et de la lumière directe du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Mesures habituelles de prévention des incendies.
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Manipulation:** Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: *ExperTemp™ (All Shades)*

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
À conserver dans un récipient hermétiquement fermé.
Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Veuillez prêter attention aux informations figurant sur l'emballage
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

14464-46-1 cristobalite

VLEP Valeur à long terme: 0,05 mg/m³
pour la fraction alvéolaire

- **Remarques supplémentaires:** Aucun.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Matériaux compatibles :

Caoutchouc butyle, NR (caoutchouc naturel (caoutchouc), latex naturel), PVC (chlorure de polyvinyle).

Matériaux incompatibles :

NBR (caoutchouc nitrile).

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: **ExperTemp™ (All Shades)**

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique

Liquide

Coller

de la couleur des dents

presque inodore

· Couleur:

· Odeur:

· Seuil olfactif:

Non déterminé

· Point de fusion/point de congélation:

Indisponible

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Indisponible

· Inflammabilité

Indisponible

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:

Indisponible

· Supérieure:

Indisponible

· Point d'éclair

>100 °C

· Température d'auto-inflammation

>300 °C

· Température de décomposition:

Indisponible

· pH

Indisponible

· Viscosité:

· Viscosité cinématique

Indisponible

· Dynamique à 20 °C:

~9.000 mPas

· Solubilité

· l'eau:

Indisponible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Indisponible

· Pression de vapeur:

Indisponible

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C:

~1,4 g/cm³

· Densité relative

Indisponible

· Densité de vapeur:

Indisponible

· Caractéristiques des particules

Indisponible

· Autres informations

Les caractéristiques techniques présentées ci-dessus sont des valeurs indicatives et ne doivent pas être considérées comme des spécifications techniques.

· Aspect:

· Forme:

Coller

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Propriétés explosives:

sans objet

· Changement d'état

· Taux d'évaporation:

Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant

· Gaz inflammables

néant

· Aérosols

néant

· Gaz comburants

néant

· Gaz sous pression

néant

· Liquides inflammables

néant

· Matières solides inflammables

néant

· Substances et mélanges autoréactifs

néant

· Liquides pyrophoriques

néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: **ExperTemp™ (All Shades)**

(suite de la page 5)

· Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>
· Liquides comburants	<i>néant</i>
· Matières solides comburantes	<i>néant</i>
· Peroxydes organiques	<i>néant</i>
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<i>néant</i>
· Explosibles désensibilisés	<i>néant</i>

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucun connu
- **Conditions à éviter** Stockage en dehors des conditions de stockage prédéterminées (voir emballage)
- **Matières incompatibles:** Aucune donnée spécifique.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

72869-86-4 bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet irritant pour les yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une réaction allergique cutanée (7,7,9 (ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate ; 1,12-dodécane-1,2-diol diméthacrylate)
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (OSHA) : La cristobalite (CAS 14464-46-1) est répertoriée.

Cancérogénicité (IARC) : La cristobalite (CAS 14464-46-1) est répertoriée dans le groupe 1.

Cancérogénicité (NTP) : La cristobalite (CAS 14464-46-1) est répertoriée dans le groupe Connu.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: ExperTemp™ (All Shades)

(suite de la page 6)

· Informations sur les autres dangers
· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· Toxicité
· Toxicité aquatique:
72869-86-4 bisméthacrylate de 7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl

EC50	>0,6 mg/kg (Alg)
------	------------------

Biodegradability	28 days (Aer) (Biodegradability testing)
------------------	--

· Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable

· vPvB: Non applicable

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· Autres effets néfastes
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

· Catalogue européen des déchets

HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
-----	---

HP13	Sensibilisant
------	---------------

HP14	Écotoxique
------	------------

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, IMDG, IATA

UN3082

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: **ExperTemp™ (All Shades)**

(suite de la page 7)

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

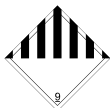
3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

· IMDG, IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

· Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe

III

· Étiquette

9

· Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

· Dangers pour l'environnement

Non applicable

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90

· No EMS:

F-A,S-F

· Stowage Category

A

· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

14464-46-1 cristobalite

· Directive 2004/42/CE

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: ExperTemp™ (All Shades)

(suite de la page 8)

 · **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

 · **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

 · **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

 · **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

 · **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

 · **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

 · **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

 · **Prescriptions nationales:**

 · **Indications sur les restrictions de travail:**

 Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérogènes contenues dans cette préparation.
 Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

 · **Évaluation de la sécurité chimique:**

Le produit est biocompatible s'il est utilisé conformément aux instructions des professionnels dentaires selon la norme ISO 10993-1.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

 · **Phrases importantes**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

 · **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Sensibilisation cutanée

Toxicité pour la reproduction

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles
 (exposition répétée)

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

 · **Service établissant la fiche technique:** Conformité réglementaire

 · **Contact:** Customer Service

 · **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2026

Numéro de version 1

Révision: 07.07.2026

Nom du produit: ExperTemp™ (All Shades)

(suite de la page 9)

*LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**NIOSH: National Institute for Occupational Safety**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B**Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2**STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3*

FR